



ACCÈS 389 – Automne 2017

Le Programme d'amélioration de la route 389

Le Programme d'amélioration de la route 389, entre Baie-Comeau et Fermont, consiste à réaliser plusieurs travaux afin d'améliorer les conditions de circulation sur cette route nordique. Des travaux ont été réalisés en 2015, 2016 et 2017, et plusieurs autres sont à venir en 2018.

Le programme a été segmenté en cinq projets d'intervention distincts. Une explication plus complète des interventions est disponible dans le [bulletin précédent](#).



- **Projet A** : Conception et construction de nouveaux tracés et réfection de la route actuelle de Fire Lake à Fermont (entre les kilomètres 478 et 566).
- **Projet B** : Conception et construction d'un nouveau tracé à Baie-Comeau (entre les kilomètres 0 et 4) et amélioration de la route actuelle (entre les kilomètres 4 et 22).
- **Projet C** : Nouveau tracé (entre les kilomètres 240 et 254).
- **Projet D** : Conception et construction pour l'amélioration de courbes prononcées (entre les kilomètres 23 et 110).
- **Projet E** : Conception et construction pour l'amélioration de courbes prononcées (entre les kilomètres 111 et 212).



Avenue du Labrador, projet B

Les travaux progressent bien

Débutés en mars 2017, les travaux d'une portion du prolongement de l'avenue du Labrador, via le tracé projeté du projet B, avancent rondement.

Ce tronçon de 1,1 km, dont les travaux ont été coordonnés par la Ville de Baie-Comeau qui en est la promotrice, permettra notamment l'implantation d'une usine de traitement de minerai de la compagnie Mason Graphite, dans le parc industriel Jean-Noël-Tessier. Depuis novembre 2017, la compagnie minière a maintenant accès à son terrain pour entreprendre son développement.



Le prolongement de l'avenue du Labrador s'inscrit dans le cadre du projet B. Le reste des travaux, comprenant le nouveau tracé sur 4 km, ainsi que la reconstruction de la route entre les km 4 et 22, devrait débuter en 2018, conditionnellement à l'obtention des diverses autorisations nécessaires.



Début du prolongement de l'avenue du Labrador. Les travaux se poursuivent sur 1,1 km.



L'accès au lac Petit Bras a été relocalisé. On aperçoit ici la rivière Le Petit Bras.



***Qu'est-ce que c'est ?** Il s'agit d'un piézomètre, un appareil permettant de mesurer les variations de pression et du niveau d'eau dans le sol. Les mesures obtenues permettront de connaître la fin des tassements des sols en place, ce qui assurera la stabilité des ouvrages. On en trouve à plusieurs endroits dans la zone de travaux.*



Dossier d'affaires des projets A et B

Une nouvelle étape est franchie

Les projets A et B sont assujettis à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique puisque leur coût total estimé est supérieur à 100 M\$.

Le gouvernement a autorisé le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à procéder à l'élaboration d'un dossier d'affaires pour chacun des projets A et B et à réaliser des activités préparatoires dans le cadre du Programme d'amélioration de la route 389.

À cet effet, le Ministère est autorisé à procéder au déplacement des équipements de services publics, à amorcer les procédures requises pour les acquisitions des parcelles de terrains visées et à effectuer des travaux de déboisement pour les projets A et B. La réalisation de ces activités facilite l'arrimage des échéanciers avec les projets des entreprises minières, favorisant la rencontre les objectifs de développement économique recherchés dans le cadre du Plan Nord.

Les travaux de déboisement des emprises des projets A et B pourront débuter dès que la conception sera suffisamment avancée pour délimiter l'emprise nécessaire et que les autorisations requises auprès des différents ministères auront été obtenues.

Des occasions de discussion

Des rencontres sont faites ponctuellement avec les parties prenantes afin de faire le point sur les travaux à venir, de recueillir leurs commentaires et de répondre à leurs questions.

Ainsi, au printemps 2017, le Ministère a présenté les faits saillants du Programme d'amélioration aux élus de la Manicouagan et de Caniapiscau ainsi qu'aux communautés autochtones touchées par le projet.

Une rencontre avec les commerçants du boulevard Comeau et la Chambre de commerce de Manicouagan a permis de clarifier les mesures d'atténuation possibles relativement au déplacement de la route 389 (kilomètres 0 à 4 à Baie-Comeau).

Le Ministère tiendra informé, par différentes communications, la population des prochaines étapes du Programme d'amélioration de la route 389.



Des conseils pour rouler sécuritairement sur la route 389

Le comité de sécurité de la route 389

Actif depuis 1998, ce comité promeut la sécurité sur la route 389 en élaborant des programmes de sensibilisation, de formation et de prévention, mais aussi en réalisant des campagnes d'information publique.

Outre le Ministère, il est composé de différentes organisations, entre autres : la Société de l'assurance automobile, le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, Contrôle routier, la Sûreté du Québec, ainsi que les entreprises utilisatrices de la route 389 comme Produits forestiers Résolu, Hydro-Québec ou ArcelorMittal.

Des conseils adaptés aux besoins des usagers

Les membres du comité se sont donc réunis un bel après-midi de septembre, au kilomètre 22, afin de réaliser une activité de sensibilisation à la sécurité de type « barrage routier ».

Selon le type d'utilisateur (camionneur, villégiateur, résident ou travailleur) des conseils ont été donnés afin de circuler sur la route 389 en toute sécurité. Ainsi, le respect des vitesses affichées dans les courbes et les pentes, la fatigue au volant et les particularités de la route ont été des sujets abordés auprès des 300 conducteurs de véhicules lourds et légers qui se sont arrêtés. L'activité a été propice à la distribution d'une brochure répertoriant l'emplacement des postes d'essence et des téléphones d'urgence ainsi que l'état de la chaussée.

Pour plus de détails concernant le comité : www.route389.com





Travaux réalisés et à venir

Projet C : Entre les kilomètres 240 et 254

Les travaux de déboisement, de l'emprise projetée de la route, débuteront à l'hiver 2018. L'appel d'offres public pour l'attribution de ce contrat a été publié le 21 novembre 2017.

Les travaux de reconstruction de la route selon un nouveau tracé devraient débuter en 2018, conditionnellement à l'obtention des différentes autorisations requises.

Projet D : De Manic-2 au nord de Manic-3

Des travaux sont prévus au kilomètre 42 (projet D) afin d'effectuer des corrections de courbes. L'appel d'offres public est prévu au printemps 2018 et les travaux de construction pourront débuter à la fin de l'été 2018.

Travaux réalisés en 2017

Plusieurs travaux, qui ne font pas partie du Programme d'amélioration de la route 389, ont eu lieu sur la route cet été. Ils contribuent à l'amélioration de la route et, par conséquent, à la sécurité des usagers.

- Interventions mineures sur le pont situé au kilomètre 22
- Travaux de réfection de la chaussée entre les kilomètres 49 à 75
- Remplacement de ponceaux sur plusieurs tronçons
- Travaux sur le pont de la rivière Anita au kilomètre 211
- Parachèvement des travaux du pont de la rivière des Rétrécissements au kilomètre 296
- Consolidation des murs du ponceau de la rivière Mathevet au kilomètre 301
- Remplacement du pont de la rivière Hart-Jaune au kilomètre 373
- Rechargement granulaire entre les kilomètres 497 et 514



Le Programme d'amélioration de la route 389 fait partie des priorités d'actions 2015-2020 du Plan Nord en matière de transport. Il est majoritairement financé par la Société du Plan Nord. L'amélioration de la route 389 facilitera l'accès au territoire situé au nord du 49^e parallèle, par un lien routier sécuritaire et adapté aux caractéristiques nordiques

Pour toutes questions ou commentaires

Communiquez avec le Ministère : cotenord@transports.gouv.qc.ca.